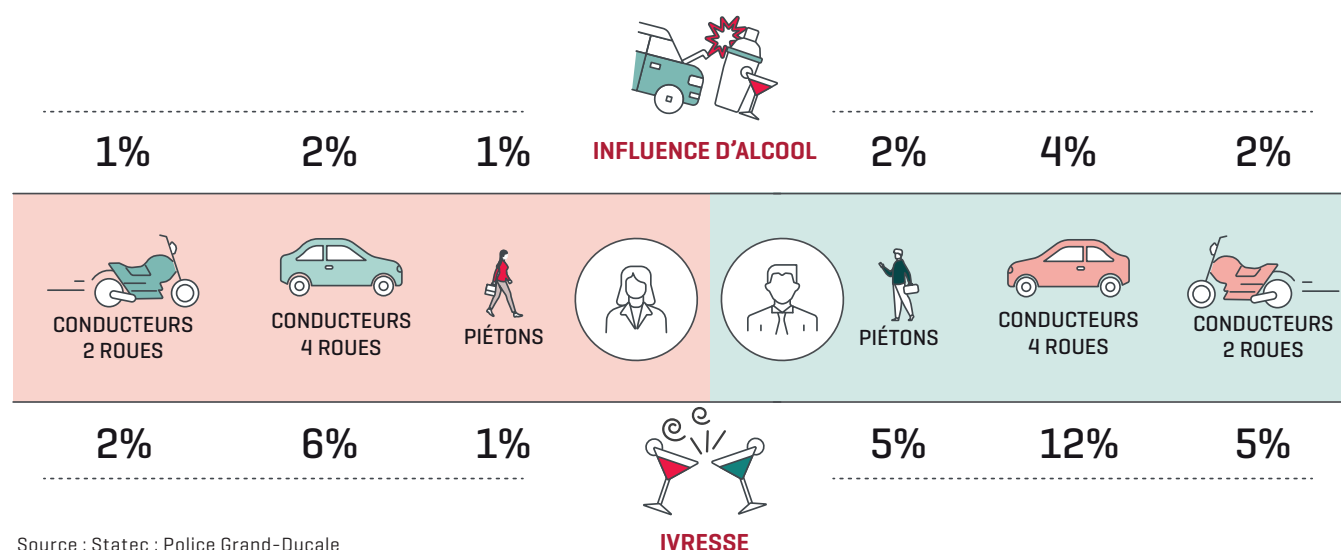


# Accidents sous l'emprise d'alcool sur nos routes

En considérant l'emprise d'alcool<sup>1</sup> en cas d'accident corporel, il apparaît qu'en moyenne, sur les 5 dernières années, 3% des conducteurs de véhicules 4 roues étaient sous influence d'alcool et 10% en état d'ivresse. Ces états ont été constatés plus souvent chez les conducteurs masculins que féminins avec des pourcentages de respectivement 4% et 12% chez les hommes et 2% et 6% chez les femmes. L'emprise d'alcool est également constatée chez les autres catégories d'usagers. En effet, 1% des piétons était sous influence d'alcool et 3% en état d'ivresse ainsi que respectivement 1% et 5% des conducteurs de véhicules motorisés à 2 roues.

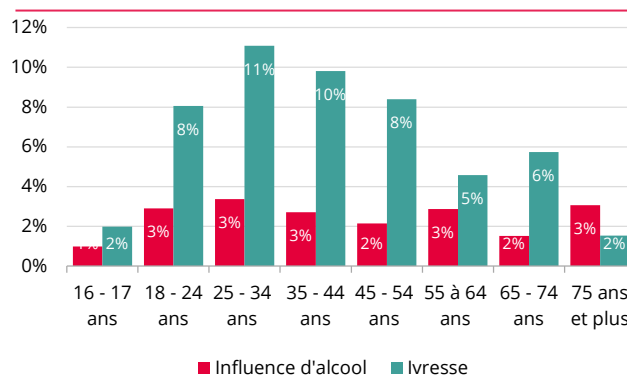
## Les hommes plus souvent sous l'emprise d'alcool que les femmes lors d'un accident



Source : Statec ; Police Grand-Ducale

La prise en compte de l'âge de ces usagers nous montre que les 25 à 44 ans affichent le pourcentage le plus élevé en termes d'ivresse mais les jeunes (18 et 24 ans) les suivent de très près avec 3% sous influence de l'alcool et 8% en état d'ivresse.

GRAPHIQUE 1 : 8% DES JEUNES CONDUCTEURS ACCIDENTÉS ÉTAIENT EN ÉTAT D'IVRESSE; 2017 - 2021



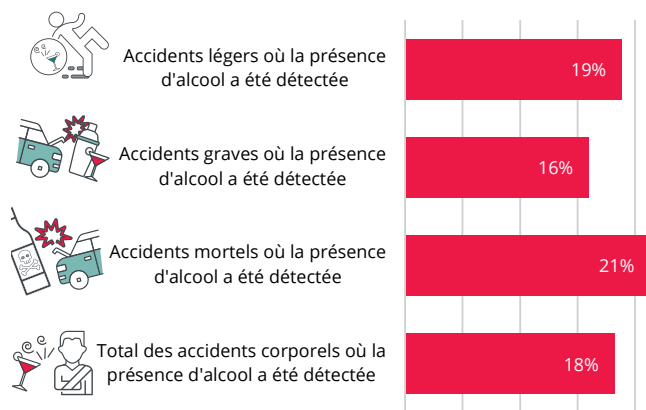
Source : Statec ; Police Grand-Ducale, conducteurs 2 roues, 4 roues et piétons

1 On distingue entre influence d'alcool et ivresse constatée selon les taux d'alcoolémie suivants :

- pour le test d'alcoolémie respiratoire : un taux de 0.26 mg - 0.54 mg/L d'air expiré est considéré comme influence d'alcool ; un taux  $\geq$  0.55 mg est considéré comme ivresse ;
- pour les tests sanguins : un taux de 0.50 - 1.1 g/L sang est considéré comme influence d'alcool ; un taux  $\geq$  1.2 g/L sang est considéré comme ivresse.

**En termes d'accidents, on constate en moyenne la présence d'alcool dans 18% de tous les accidents et 21% des accidents mortels.**

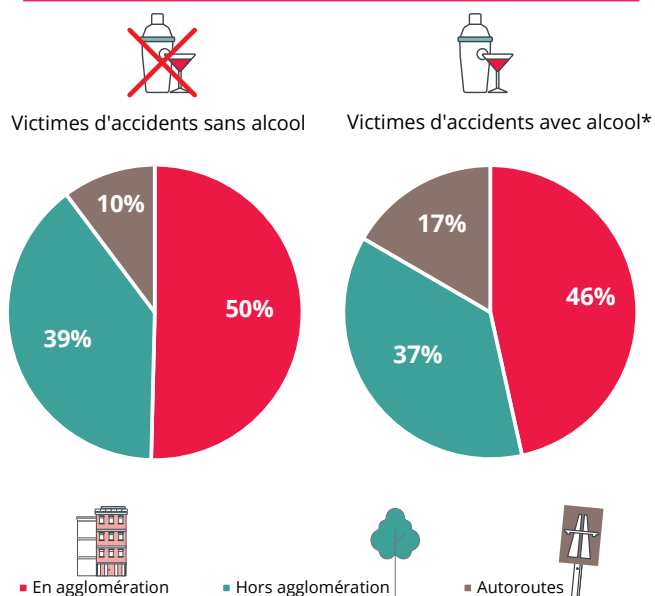
**GRAPHIQUE 2 : DANS 21% DES ACCIDENTS MORTELS IL Y AVAIT DE L'ALCOOL EN JEU ; 2017 - 2021**



Source : Statec ; Police Grand-Ducale

Même si la majorité des accidents se produisent en agglomération, ceux avec présence d'alcool se passent plus souvent sur les autoroutes que ceux dans lesquels aucun impliqué n'a été testé positivement à l'alcool. En effet, 17% des accidents sous l'emprise d'alcool se sont produits sur les autoroutes et 46% en agglomération contre respectivement 10% et 50% pour ceux sans alcool.

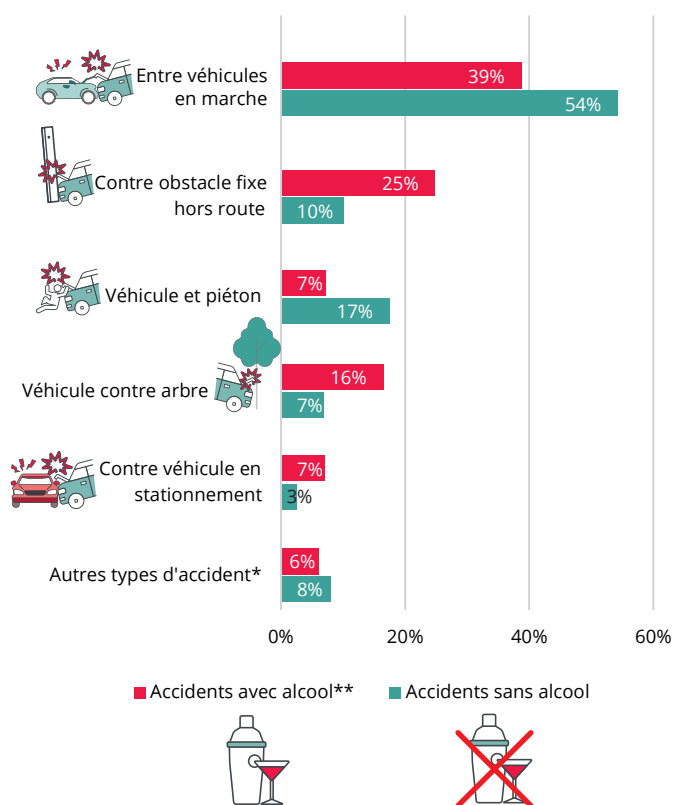
**GRAPHIQUE 3 : VICTIMES D'ACCIDENTS SELON LE LIEU ET LA PRÉSENCE OU NON D'ALCOOL ; 2017 - 2021**



Source : Statec ; Police Grand-Ducale ; \*Accident avec alcool : la présence d'alcool a été détectée auprès au moins un des conducteurs ou piétons impliqués (taux dépassant le taux légal).

En comparaison avec les accidents sans alcool, les accidents avec présence d'alcool ont moins souvent lieu entre véhicules en marche mais beaucoup plus souvent contre un arbre, un autre objet fixe hors route ou contre un autre véhicule en stationnement.

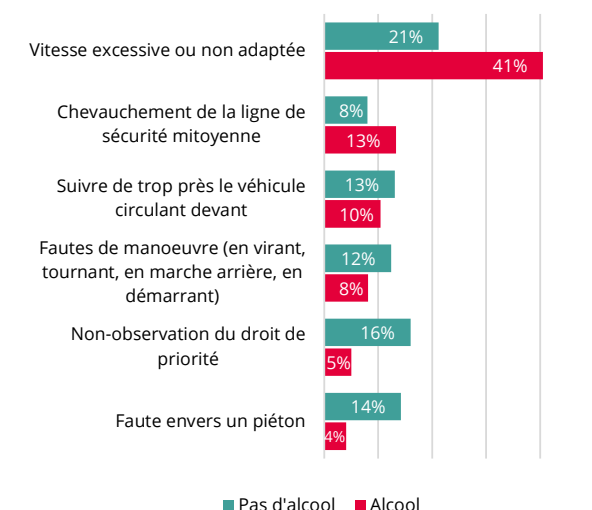
**GRAPHIQUE 4 : ACCIDENTS SELON LE TYPE DE COLLISION ET LA PRÉSENCE OU NON D'ALCOOL ; 2017 - 2021**



Source : Statec ; Police Grand-Ducale ; \*Sortie de chaussée sans toucher d'obstacle ; chutes ; \*\*Un taux d'alcoolémie supérieur au taux légal a été détecté auprès d'au moins un des conducteurs ou piétons impliqués.

Les infractions constatées lors de l'accident varient également entre les chauffeurs alcoolisés ou non. En effet, alcoolisés, ils sont beaucoup plus souvent en excès de vitesse [41% contre 21%] et franchissent plus fréquemment la ligne médiane [13% contre 8%]. En revanche, ils enregistrent moins de fautes envers un piéton, de manœuvre ou de priorité ce qui corréle avec les heures auxquelles ont lieu les accidents avec et sans alcool.

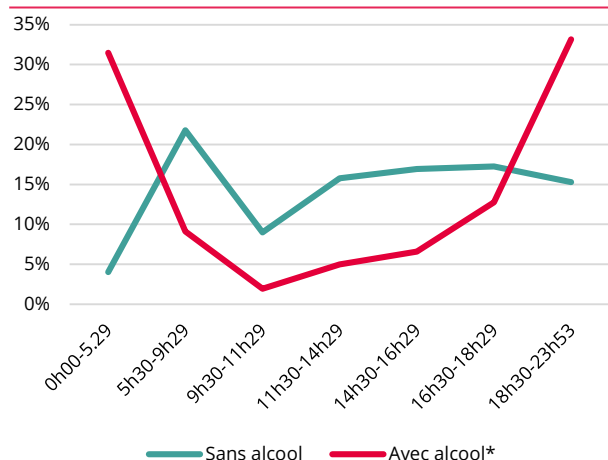
**GRAPHIQUE 5 : INFRACTIONS SELON LA DÉTECTION OU NON D'ALCOOL ; 2017 - 2021**



Source : Statec ; Police Grand-Ducale ; Alcool = chauffeur 4 ou 2 roues testé positif à l'alcool

Le graphique 6 montre en effet que 77% des accidents avec alcool ont lieu le soir et la nuit [entre 18h30 et 05h29] alors que 81% des accidents sans alcool ont lieu en journée [entre 05h30 et 18h30].

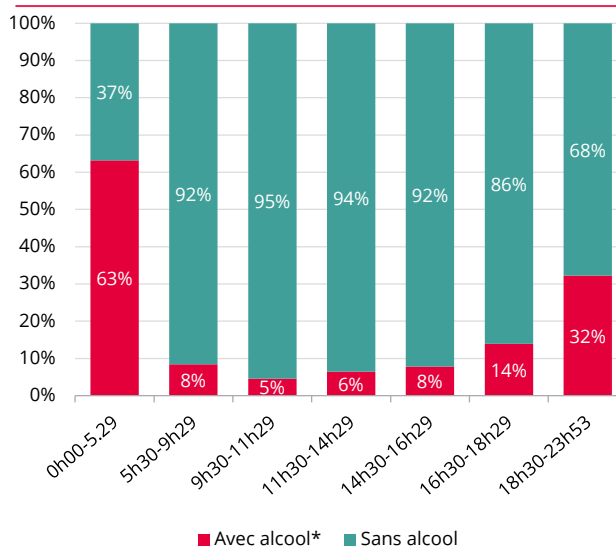
**GRAPHIQUE 6 : RÉPARTITION DES ACCIDENTS SELON LA PRÉSENCE OU NON D'ALCOOL SUR LA JOURNÉE\*\* ; 2017 - 2021**



Source : Statec ; Police Grand-Ducale ; \*Un taux d'alcoolémie supérieur au taux légal a été détecté auprès d'au moins un des conducteurs.\*\*Le regroupement des heures a été fait de manière à représenter les différentes étapes d'une journée.

Le graphique 7 nous apprend que dans 63% des accidents qui ont eu lieu entre minuit et 5 heures et demie du matin un taux d'alcoolémie supérieur au taux légal a été mesuré.

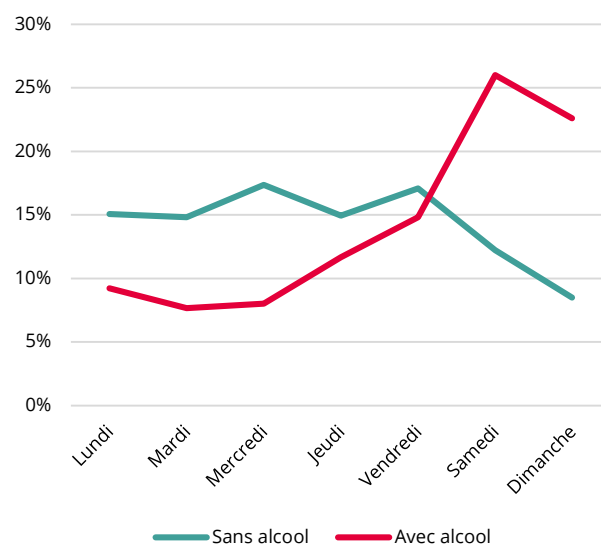
**GRAPHIQUE 7 : RÉPARTITION DES ACCIDENTS SELON L'HEURE\*\* ET LA PRÉSENCE OU NON D'ALCOOL ; 2017 - 2021**



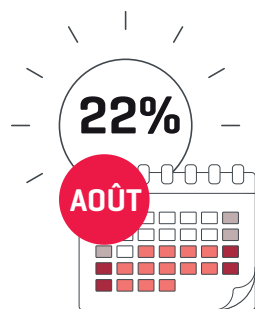
Source : Statec ; Police Grand-Ducale ; \*Un taux d'alcoolémie supérieur au taux légal a été détecté auprès d'au moins un des conducteurs.\*\*Le regroupement des heures a été fait de manière à représenter les différentes étapes d'une journée.

**On constate également, sans surprise, que les jours de weekend sont plus arrosés que ceux en semaine.**

**GRAPHIQUE 8 : RÉPARTITION DES ACCIDENTS SELON L'HEURE ET LA PRÉSENCE OU NON D'ALCOOL ; 2017 - 2021**

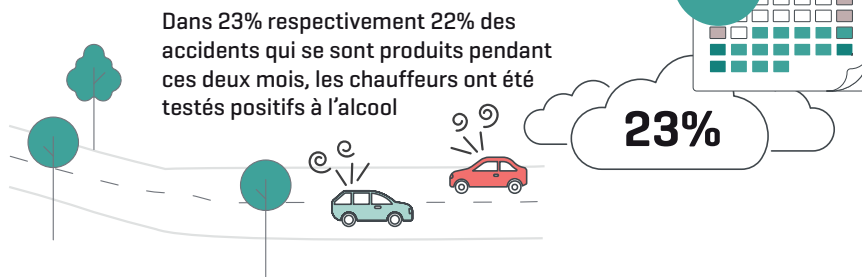


Source : Statec ; Police Grand-Ducale ; \*Un taux d'alcoolémie supérieur au taux légal a été détecté auprès d'au moins un des conducteurs.

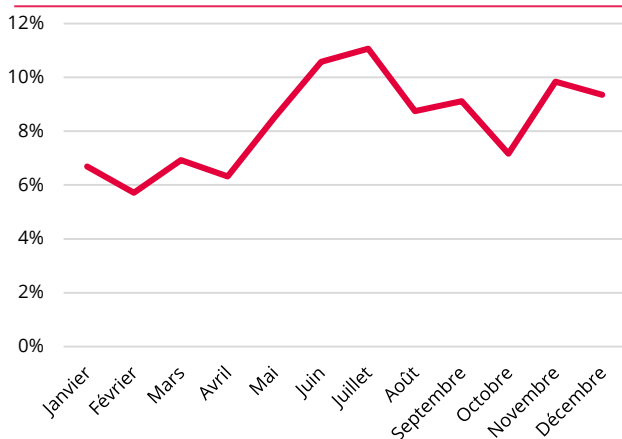


LA RÉPARTITION DES ACCIDENTS AVEC PRÉSENCE D'ALCOOL MONTRE QU'ILS SONT PLUS FRÉQUENTS DURANT LES MOIS DE BEAU TEMPS ET DE FIN D'ANNÉE (GRAPHIQUE 9).

LES MOIS DE DÉCEMBRE ET AOÛT AFFICHENT LA PART LA PLUS IMPORTANTE D'ACCIDENTS AVEC ALCOOL (GRAPHIQUE 10).

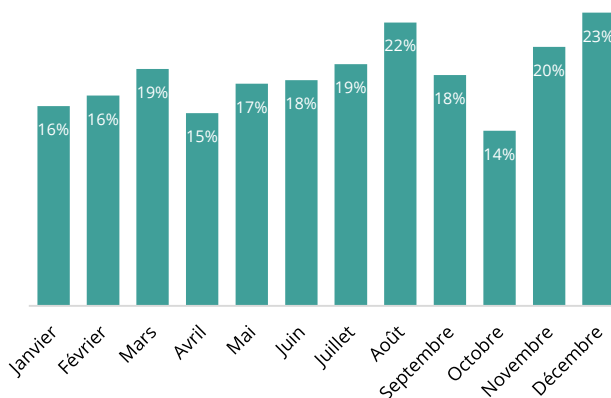


GRAPHIQUE 9 : RÉPARTITION DES ACCIDENTS AVEC PRÉSENCE D'ALCOOL SUR L'ANNÉE

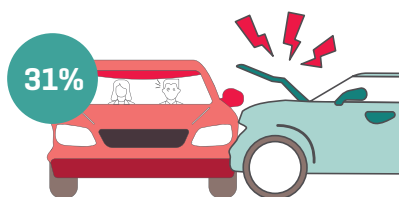


Source : Statec ; Police Grand-Ducale ; \*Un taux d'alcoolémie supérieur au taux légal a été détecté auprès d'au moins un des conducteurs.

GRAPHIQUE 10 : POURCENTAGE D'ACCIDENTS AVEC ALCOOL SELON LES MOIS SUR LA PÉRIODE 2017 - 2021



Source : Statec ; Police Grand-Ducale ; \*Un taux d'alcoolémie supérieur au taux légal a été détecté auprès d'au moins un des conducteurs.



NOTONS ENCORE QU'EN MOYENNE, 31% DES CONDUCTEURS TESTÉS POSITIVEMENT À L'ALCOOL LORS DE L'ACCIDENT, N'ÉTAIENT PAS SEULS DANS LEUR VÉHICULE.

Pour en savoir plus  
Bureau de presse

Tél 247-88 455 | [press@statec.etat.lu](mailto:press@statec.etat.lu)

Cette publication a été réalisée par **Armande Frising**. Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

Cette publication n'engage que le STATEC.  
La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.